

PRÁTICAS DA
HISTÓRIA

JOURNAL ON THEORY, HISTORIOGRAPHY,
AND USES OF THE PAST

N.º 3 (2016)



De l'archéologie du savoir aux
archives coloniales.
L'archive comme dispositif colonial
de violence épistémique

Orazio Irrera

This article is part of the issue "The archive and the subaltern",
edited by Carolien Stolte and António Rego.

Práticas da História, n.º 3 (2016): 51-70

www.praticasdahistoria.pt

Orazio Irrera

**De l'archéologie du savoir aux
archives coloniales.
L'archive comme dispositif colonial
de violence épistémique**

Dans cet article il sera question de problématiser l'archive comme lieu d'intersection de matrices épistémologiques et de matrices juridico-politiques, et de montrer la manière dont il a caractérisé la modernité européenne et son projet d'expansion coloniale dans des mondes extra-européens. En un premier temps on se focalisera sur la manière dont l'archive se lie aux processus d'extraction et enregistrement des savoirs pour permettre certaines formes de gouvernement. Sur cet arrière-plan, ensuite, on problématisera l'archive coloniale prise dans son spécificité, en analysant ses rapports avec les formes de violence épistémique qui y sont entremêlées à partir deux perspectives différentes : la première porte sur ce que dans les archives coloniales demeure en soi inaccessible par un geste de mise sous silence qui néanmoins produit des effets considérables sur le statut des archives elles-mêmes. La seconde se concentre sur les manières dont les archives coloniales témoignent constamment d'une angoisse liée à un manque de correspondance entre les plans de la gouvernementalité coloniale et ses réalisations concrètes ainsi qu'aux troubles que cet écart engendre par rapport à toute tentative de fixer une identité raciale et sexuelle.

Mots-clés: Archéologie; Archive; Études Subalternes; Gouvernementalité Coloniale; Histoire Coloniale; Violence Épistémique.

Da arqueologia do saber aos arquivos coloniais.

O arquivo como dispositivo colonial de violência epistêmica

Neste artigo procuraremos problematizar o arquivo como lugar de cruzamento de matrizes epistemológicas e jurídico-políticas, bem como mostrar como o arquivo tem caracterizado a modernidade europeia e o seu projecto de expansão colonial nos mundos extra-europeus. Num primeiro momento, concentrar-nos-emos no modo como o arquivo se liga aos processos de extracção e registo de saberes, para permitir certas formas de governo. Sobre esse pano de fundo, problematizaremos de seguida o arquivo colonial tomado na sua especificidade, analisando as suas relações com as formas de violência epistêmica que estão ligadas a partir de duas perspectivas diferentes: a primeira debruça-se sobre o que nos arquivos coloniais permanece em si mesmo inacessível, por um gesto de silenciamento que, no entanto, produz efeitos significativos sobre o estado dos próprios arquivos. A segunda concentra-se nas formas como os arquivos coloniais reflectem constantemente uma ansiedade relacionada com uma incompatibilidade entre os planos de governamentalidade colonial e as suas realizações concretas, assim como os problemas que esta lacuna gera em relação a qualquer tentativa de fixar uma identidade racial e sexual.

Palavras-chave: Arqueologia; Arquivo; Estudos Subalternos; Governamentalidade Colonial; História Colonial; Violência Epistêmica.

**De l'archéologie du savoir
aux archives coloniales.**

**L'archive comme dispositif colonial
de violence épistémique**

Orazio Irrera*

Dans cet article il sera question de problématiser l'archive comme lieu de production de vérité à l'intersection de ses matrices épistémologiques et juridico-politiques, afin de montrer dans quelle mesure l'archive a caractérisé la modernité européenne et son projet d'expansion coloniale. Cela ne veut certainement dire que l'archive est toujours et intrinsèquement liée aux dispositifs d'enregistrement propre à certaines technologies de pouvoir. De nombreux projets assez récents, aussi bien documentaires qu'artistiques, visant à brouiller les codes historiques, institutionnels, journalistiques et romanesques, font de l'archive même un objet de dérision, ou encore le dispositif d'une histoire alternative ou d'une contre-mémoire. Mais la force de subversion dégagée par ces projets ne seraient pleinement compréhensibles sans saisir le type spécifique de violence qui a autrefois accompagné la mise en place des archives ainsi que ses formes politiques hétérogènes d'objectivation, surveillance et contrôle. C'est pourquoi dans cette contribution, nous tenterons dans un premier temps de mettre en relief la manière dont l'archive se lie aux processus d'extraction et d'enregistrement des savoirs pour permettre certaines formes de gouvernement. Sur cet arrière-plan, dans un deuxième temps, nous problématiserons l'archive coloniale dans sa spécifi-

* Maître de conférences en philosophie à l'Université Paris 8 Vincennes-Saint-Denis, membre du Laboratoire d'études et de recherches sur les logiques contemporaines de la philosophie (LLCP). Directeur de programme au Collège international de philosophie où anime un séminaire sur "Les épistémologies subalternes et la critique postcoloniale".

cité, en analysant les rapports qu'elle entretient avec des formes de violence épistémique qui lui sont propres, à partir de deux perspectives différentes: la première se focalise sur ce qui dans les archives coloniales demeure en soi inaccessible en vertu d'un geste de mise sous silence qui produit néanmoins des effets considérables sur les archives elles-mêmes; la seconde se concentre sur les manières dont les archives coloniales témoignent constamment d'une angoisse liée à un manque de correspondance entre les plans de la gouvernamentalité coloniale et ses réalisations concrètes ainsi qu'aux troubles que cet écart engendre par rapport à toute tentative de fixer une identité de race, sexe et classe.

I. Pour aborder les relations entre archive et pouvoir il faut néanmoins distinguer, du moins analytiquement, deux niveaux strictement imbriqués l'un dans l'autre: d'une part le niveau épistémologique, qui permet de repérer à l'intérieur de la matérialité brute des archives le caractère historique et les dynamiques transformatives des *a priori* de la connaissance; d'autre part, le niveau plus matériel se référant plutôt à l'enquête historique dans l'archive, où l'archive est à la fois objet d'analyse et ensemble de sources pré-formatées par différentes dynamiques de pouvoir.

Ces deux niveaux ont été mis en parallèle notamment par Michel Foucault qui a parfois décrit sa perspective comme la tentative d'introduire "des fragments philosophiques dans des chantiers historiques".¹ C'est pourquoi dans cette problématisation de l'archive il nous semble utile de s'arrêter sur la manière dont, entre les années 1960 et les 1970, l'archive fait chez Foucault l'objet d'un changement de statut tout à fait remarquable. En effet, tout au long des années 1960, l'archive a pour lui constitué "la chair de l'archéologie". Sous cet angle l'archive sera, d'une part, envisagée "en dehors de toute métaphore géologique, sans aucune assignation d'origine, sans le moindre geste vers le commencement d'une *arché*".² D'autre part, elle ne sera pas non plus ni "la somme de tous les textes qu'une culture a

1 Michel Foucault, *Dits et écrits*, 2 vol., éd. D. Defert et F. Ewald avec la collaboration de J. Lagrange (Paris: Gallimard, coll. "Quarto", 2001), vol. II, 840.

2 Michel Foucault, *Dits et écrits*, 2 vol., éd. D. Defert et F. Ewald avec la collaboration de J. Lagrange (Paris: Gallimard, coll. "Quarto", 2001), vol. I, 736.

gardés par-devers elle comme documents de son propre passé, ou comme témoignage de son identité maintenue; [... ni] les institutions qui, dans une société donnée, permettent d'enregistrer et de conserver les discours dont on veut garder la mémoire et maintenir la libre disposition".³

En revanche l'archive sera l'ensemble des règles de formation, fonctionnement et transformation des énoncés alors que l'archéologie permettra d'entreprendre une histoire des transformations de certains énoncés et de la manière dont ils sont arrivés à relever du vrai ou du faux et à occuper ainsi une certaine place à l'intérieur d'un discours scientifique. Mais l'archive nous livre également l'histoire des transformations des énoncés à l'intérieur d'un champ inter-discursif, concernant des domaines scientifiques divers à une époque donnée, pour se focaliser sur l'émergence de nouveaux objets de connaissance au sein d'une même épistémè. Enfin, il faut aussi ajouter que si chez Foucault l'épistémè se réfère aux conditions de possibilité "internes" au discours scientifique, l'archive porte néanmoins aussi sur l'histoire des pratiques discursives et non discursives qui précèdent et rendent possible la connaissance scientifique – ce "savoir implicite" relève alors des conditions "externes" de possibilité (d'un discours scientifique) qui détermine en dernière analyse le partage entre le vrai et le faux. Par là on s'aperçoit que l'archive relève donc d'une dimension discursive hétérogène, ce que Foucault désigne comme "savoir", c'est-à-dire ce qui rassemble "les connaissances, les idées philosophiques, les opinions de tous les jours, mais aussi les institutions, les pratiques commerciales et policières, les mœurs".⁴

Cette conception de l'archive est davantage développée dans les années 1960, notamment dans des ouvrages comme *Les Mots et les choses* et *L'Archéologie du savoir*. Néanmoins, à partir des années 1970, l'archive fait chez Foucault l'objet d'un changement de statut⁵ au fur et à mesure qu'elle commence à être considérée dans une perspective

3 Michel Foucault, *L'archéologie du savoir* (Paris: Gallimard, 1969), 169-170.

4 Michel Foucault, *Dits et écrits*, 2 vol., éd. D. Defert et F. Ewald avec la collaboration de J. Lagrange (Paris: Gallimard, coll. "Quarto", 2001), vol. I, 526.

5 Jean-François Revel, *Le vocabulaire de Foucault* (Paris: Ellipses, 2002), 9.

plus large. C'est dans ce cadre que l'archive devient un support indispensable pour le fonctionnement des "matrices juridico-politiques" censées produire et stocker le savoir dans toute la multiplicité de ses formes en vue d'obtenir des corps disciplinés et normalisés en mesure d'être docilement fixés aux appareils de production. L'archive devient à la fois condition de possibilité et effet d'une entreprise d'extraction de savoir de plus en plus massive à travers des pratiques comme "la mesure, l'épreuve, l'enquête". Ainsi, chez Foucault, la formation des énoncés scientifiques selon le partage épistémique entre le vrai et le faux (l'archive au sens épistémologique) se branche progressivement sur l'exigence de pratiques gouvernementales et de normalisation sociale (l'archive comme dispositif de gouvernement).

Pour saisir la manière dont d'après Foucault cette normalisation sociale se joue, entre autres, dans et par l'intermédiaire des archives il faut donc s'arrêter sur l'ensemble des conditions historiques d'institutionnalisation des archives dans la modernité occidentale, y compris les archives que Foucault lui-même a travaillé, en nous restituant des morceaux et des fragments très significatifs⁶. Afin de problématiser ce nouvel rôle de l'archive – un type déterminé d'archive, il faut le préciser, qui est notamment une archive judiciaire ou médico-légale – il est important de considérer l'archive non seulement comme un dépôt matériel de documents, un simple objet, ou encore un lieu physique, mais aussi et davantage comme le résultat d'un processus d'enregistrement et d'archivage dont il faut souligner deux aspects qui deviennent capitaux à partir

6. Je me réfère en particulier aux archives du Calvados d'où provient la mémoire de Pierre Rivière (Michel Foucault, *Moi, Pierre Rivière, ayant égorgé ma mère, ma soeur et mon frère... Un cas de parricide au XIXe siècle* [Paris: Gallimard, 1973]), ou encore aux archives de l'enfermement de l'Hôpital général et de la Bastille d'où Foucault devait tirer "une anthologie d'existences" – dont le texte célèbre de 1977 *La vie des hommes infâmes* aurait dû constituer l'introduction (Michel Foucault, *Dits et écrits*, 2 vol., éd. D. Defert et F. Ewald avec la collaboration de J. Lagrange [Paris: Gallimard, coll. "Quarto", 2001], vol. II, 237-253). Enfin, ce projet ne se réalise que partiellement, avec la publication dans la collection "Les Vies parallèles" chez Gallimard de deux volumes: le mémoire d'Herculine Barbin en 1978 présenté par Foucault lui-même (Michel Foucault, *Herculine Barbin, dite Alexina B* [Paris: Gallimard, 1978]) et *Le Cercle amoureux d'Henri Legrand*, en 1979, présenté par Jean-Paul Dumont et Paul-Ursin Dumont (Paris: Gallimard, 1979). C'est en outre de ces mêmes archives que, par le biais d'une collaboration avec l'historienne Arlette Farge, est publié en 1982 *Le Désordre des familles*, anthologie consacrée aux lettres de cachet (*Le Désordre des familles. Lettres de cachet des Archives de la Bastille au XVIIIe siècle* [Paris: Gallimard, 1982]).

de la fin du XVIIIe siècle: le premier, comme annoncé précédemment, est celui en vertu duquel l'archive devient un élément important d'un pouvoir souverain et étatique au moment même où ce pouvoir est en train d'être progressivement débordé et dévidé par une forme de rationalité gouvernementale dont l'archive elle-même va permettre la mise en place. Au lieu de constituer un instrument prêt à enregistrer la volonté du souverain et les effets de son exercice, l'archive en vient plutôt à faire partie d'un dispositif complexe d'administration sur lequel s'appuie la production des normes et des régulations par l'intermédiaire de sciences comme la statistique ou la démographie. Cette production ne peut en effet avoir lieu qu'à partir de l'enregistrement systématique de toute une série de cas qui vont constituer la base empirique à partir de laquelle et sur laquelle une norme ou un ensemble de normes exercent leur pouvoir effectif de régulation. Le deuxième aspect est au contraire lié à ce que Foucault appelle "la prise du pouvoir sur l'ordinaire de la vie" à travers le jeu de véridiction propre de l'enquête, de l'aveu judiciaire et de l'expertise médico-légale avec tous les effets d'objectivation et d'assujettissement qu'il dégage, contribuant à fabriquer des individus normalisés jusqu'aux replis les plus cachés de leur conduite.

Entre ces deux aspects, l'émergence d'une rationalité normalisante d'une part et les traces qu'elle laisse sur l'existence des individus de l'autre, il y a parfois un écart très significatif. C'est cet écart qui permet de saisir la manière dont Foucault traite les archives dans leur matérialité. Même s'il y a bien sûr des différences considérables entre le mémoire de Pierre Rivière, le cas d'Herculine Barbin et les petits fragments auxquels se réfère *La vie des hommes infâmes*, toutes ces histoires constituent des "ombres exemplaires", des *traces* d'existences, nous rappelant que toute archive n'est au fond jamais à même de restituer pleinement une parole ou "une âme" populaire. En dépit des formes de rationalité gouvernementale que les archives permettent de reconstruire, là où on parle de cas singuliers il y a toujours la possibilité de quelque chose d'irréductible, ne se laissant pas entièrement expliqué à partir de l'archive elle-même. Il ne s'agit pas de quelque chose qui empêche une compréhension tout court, mais qui invite à se concentrer

davantage sur les vides, les silences, les éléments forcement effacés dans et par l'archive. C'est pourquoi ces vies singulières ne peuvent témoigner adéquatement que des seules *traces* de leur heurt avec le pouvoir. Cela nous permet aussi de comprendre pourquoi, placé face aux matériaux d'archive qu'il a édités dans les années 1970, Foucault refusait de fournir "une interprétation" visant à mettre exhaustivement en relation le discours de Pierre Rivière et celui de l'expertise médico-légale des dites sciences "psy-", en ne se limitant qu'à présenter cette source, ce mémoire, cette écriture singulière arrachée aux archives du Calvados et à en souligner l'intense fascination qu'elle provoquait, ce que l'historienne Arlette Farge a significativement désigné comme "Le goût de l'archive".⁷ Cette attitude marque une différence très considérable entre l'usage que les historiens ont fait (ou faisaient à l'époque) de l'archive et celui "non-historien" de Foucault. À ce propos, l'historien italien Carlo Ginzburg, dans l'introduction de *Le fromage et les vers* a reproché à cette posture d'aboutir à "une muette contemplation esthétisante"⁸ qui, depuis *L'Histoire de la folie*, se dérobe à l'interprétation et à l'analyse de ce type de sources, dès lors qu'on assume que la "culture populaire n'existe pas en dehors du geste qui la supprime".⁹ C'est pourquoi selon Ginzburg le projet foucauldien d'une archéologie du silence consisterait finalement dans un "silence pur est simple".¹⁰ Si l'impossibilité d'interpréter le mémoire de Pierre Rivière s'explique pour Foucault par la tentative d'éviter de faire violence à ce texte "en le réduisant à une raison qui lui est étrangère", d'après Ginzburg cela ne produit finalement qu'un irrationalisme esthétisant qui prend la forme de la "stupéfaction" et "du silence".

Ce qui pour Ginzburg manque chez Foucault et qu'en même temps on retrouve dans sa manière à lui de se rapporter à l'archive et, plus particulièrement, si l'on pense au protagoniste de son livre, le meunier

7 Arlette Farge, *Le goût de l'archive* (Paris: Seuil, 1989).

8 Carlo Ginzburg, *Le Fromage et les vers. L'univers d'un meunier du XVIe siècle* (Paris: Flammarion, 1980), 13.

9 *Idem*, 12.

10 *Idem*, 13.

frioulan Domenico Scandella dit Menocchio, c'est davantage la relation, les liens, avec "la culture dominante" et les manières dont elle a pu se sédimenter et être réélaborée par un usager appartenant au peuple (que ce soit par l'intermédiaire de certaines lectures ou d'autres éléments appartenant au contexte culturel où cet usager était situé). Pour Ginzburg il s'agit par là de repérer une sorte d'arrière-plan qui, en dépit de son hétérogénéité et de sa conflictualité interne, soit à même de rendre compte des possibilités historiquement déterminées d'action pour les classes populaires, ce qui est pour lui une des tâches les plus incontournables pour tout historien. C'est pourquoi ce dernier doit se focaliser sur les modalités et les différents degrés à travers lesquelles des croyances populaires fragmentaires se greffent "sur un ensemble d'idées extrêmement clair et conséquent" appartenant aux "groupes intellectuels les plus raffinés et les plus conscients de son temps", de retrouver donc un certain schéma polyphonique, d'inspiration bakhtinienne, des influences mutuelles entre les élites intellectuelles et les classes populaires.¹¹

Mais dans ~~tous~~ les deux cas, le fait que les sources présentes dans les archives soient formatées par un rapport de force qui code, filtre, déforme ou encore exclu et efface une parole populaire (en soi déjà très hétérogène) ne doit pas induire à croire qu'il y ait des méthodes interprétatives en mesure de restituer cette parole telle quelle. Ce sur quoi il faut plutôt se focaliser c'est sur la dimension épistémologiquement et politiquement conflictuelle de la production de la source elle-même qui est gardée et parfois générée par l'archive elle-même. À travers cette conflictualité apparaissent les cadres épistémologiques et culturels qui se heurtent et souvent se modifient suite à leur interaction. Autrement dit, c'est la forme historiquement spécifique qu'assume ce rapport de force à la base de la production de la source qui nous montre que la trace déformée laissée par l'exclu (ou par un individu appartenant aux classes populaires) et l'action déformante de la pression gouvernementale se constituent et émergent dans un seul et même geste. Ainsi, "l'archive livrera une image du passé qui est plutôt celle des rapports de

¹¹ *Idem*, 14-15.

forces ayant refoulé d'autres réalités jadis vivantes"¹², ce que Foucault, pour sa part, lors de son Cours de 1976 "Il faut défendre la société", a désigné comme des "savoirs assujettis" essentiels à toute entreprise généalogique.¹³

II. À partir de ces considérations autour de l'archive se dessinent deux niveaux problématiques concernant ces rapports de force. Il s'agit de deux niveaux entremêlés, mais qu'on peut du moins distinguer d'un point de vue analytique: le premier est celui de l'archive comme "instrument d'une règle à imposer, d'un ordre social à instaurer", d'un "enregistrement du point de vue de la norme"¹⁴; c'est donc le niveau de la gouvernementalité et de la normalisation. Le deuxième porte sur les significations pour ainsi dire "involontaires" de l'archive, à savoir les traces déformées d'une culture ou d'un style d'existence populaire et subalterne. Si d'un côté l'archive travaille comme agencement d'une multiplicité d'instances gouvernementales afin d'imposer une ou plusieurs normes, de l'autre elle ouvre sur ce qui se refuse à cette imposition et qui est donc codé comme "anormal". Or c'est exactement ici qu'il faudrait s'interroger sur la spécificité géopolitique de l'archive coloniale et de son rapport (à son tour géopolitiquement spécifique et constitutif) avec ce que Gayatri Spivak a appelé "violence épistémique"¹⁵, et prendre alors en considération ces deux niveaux de problématisation comme de véritables conditions historiques de possibilité de l'archive coloniale.

Cela impose quelques précisions préliminaires sur ce qu'il faut entendre, ou du moins, ce qui sera ici considéré comme "archive coloniale" sur la base de la problématisation générale de l'archive qui vient d'être esquissée. Cette entreprise d'enregistrement dont se charge

12 Andrea Cavazzini, "L'archive, la trace, le symptôme. Remarques sur la lecture des archives," *L'Atelier du Centre de recherches historiques* 5 (2009).

13 Michel Foucault, "Il faut défendre la société". *Cours au Collège de France. 1976*, éd. M. Bertani et A. Fontana (Paris: Seuil/Gallimard, 1997), 8-9.

14 Andrea Cavazzini, "L'archive, la trace, le symptôme. Remarques sur la lecture des archives," *L'Atelier du Centre de recherches historiques* 5 (2009).

15 Gayatri Chakravorty Spivak, *Les subalternes peuvent-elles parler?* (Paris: Éd. Amsterdam, 2009).

l'archive coloniale n'est pas mise en acte par une compagnie commerciale qui s'établit en dehors des frontières d'une nation ou d'un État, mais répond à l'exigence de construire des structures administratives et gouvernementales propres à la modernité européenne ou occidentale sur un territoire étranger annexé (à différents degrés qui vont du protectorat à la domination coloniale proprement dite) à une entité étatique qui le plus souvent prend le nom d'"empire". Donc, première précision, l'archive coloniale concerne davantage l'impérialisme territorial. Mais à cela il faut ajouter, deuxième précision, que cette annexion n'est pas seulement une affaire d'occupation d'un pays étranger, mais d'un pays qui met en avant une prétendue "différence de civilisation". Ce qui charge l'impérialisme de ce que, tout au long du XIX^e siècle, on appelait "une mission civilisatrice" ou ce qui, en d'autres termes et à d'autres latitudes, a été désigné comme "le fardeau de l'homme blanc".

Les sciences humaines avec leurs archives de savoirs (au premier sens que ce terme prend chez Foucault) sont massivement mobilisées de cette manière tout au long du XIX^e siècle pour objectiver, connaître et gouverner de nombreux groupes d'individus hors de l'Europe. De plus, c'est justement là que l'opacité scandaleuse et irréductible qu'on a retrouvé chez Pierre Rivière prend une forme géopolitiquement variée en mesure de jeter une lumière oblique sur les échecs épistémologiques et gouvernementaux du savoir occidental. Ces derniers laissent ainsi entrevoir l'historicité et la spécificité coloniale des rapports de force qui, d'une part, ont fabriqué les archives coloniales et se sont reproduits par ce même biais, alors que, de l'autre, ils ont, de manière différentielle, élaboré, filtré, déformé et exclu les savoirs assujettis, l'histoire et les formes politiques d'existence des peuples colonisés. C'est exactement la forme spécifique que prend ce rapport de force interne aux archives coloniales qu'avec Spivak on peut qualifier de "violence épistémique", une violence qui, en d'autres termes, s'exerce là où la rationalité européenne propres aux sciences de l'homme s'imbriquent avec des formes de gouvernement colonial, où l'objectivation et la domination des colonisés se révèlent comme des passages fondamentaux pour la construction de l'identité européenne. À ce propos il n'est pas

sans intérêt d'observer, ne fût-ce qu'en passant, que Spivak envisage ici "une fracture ou discontinuité impérialiste, dissimulée par un système juridique étranger s'affublant du masque de la Loi en soi, par une idéologie étrangère qui se pose comme l'unique Vérité, et par un corpus de sciences humaines qui s'affaire à instituer "l'indigène" comme un Autre auto-consolidant".¹⁶

En dépit de la méfiance de Spivak envers Foucault, on ne peut ignorer le fait que cet "Autre auto-consolidant" renvoie aux réflexions foucauldienne sur l'acte d'exclusion de ceux qui sont hors-norme – et dont la folie constitue les cas à la fois extrême et paradigmatique –, un acte d'exclusion comme geste qui permet l'affirmation de la raison occidentale. Or, d'après Spivak, ce qui manque chez Foucault est justement une "réinscription topographique de l'impérialisme" en mesure d'éviter que ses analyses sur la clinique, l'asile, la prison ne soient que des "allégories écrans" aboutissant à la forclusion de l'impérialisme lui-même.¹⁷ Par conséquent, sous cet angle, l'enjeu est de "supplémenter" Foucault en un sens (post)colonial, et cela à partir de la célèbre critique que Derrida avait adressée à Foucault lui-même dans son "Cogito et Histoire de la folie" en 1963, dont il vaut la peine de reporter ici un passage: "Tout notre langage européen, le langage de tout ce qui a participé, de près ou de loin, à l'aventure de la raison occidentale, est l'immense délégation du projet que Foucault définit sous l'espèce de la capture ou de l'objectivation de la folie".¹⁸ Autrement dit, d'après Derrida, Foucault finit à son tour par réduire la folie à la raison en écrivant l'histoire.

On passera vite sur cette célèbre diatribe, en remarquant seulement que Spivak retient justement cette relation entre l'impossibilité de dire (ou de parler de) ce qui est exclu (dans son cas "l'indigène" ou le subalterne) et la possibilité de faire une histoire de ce geste d'exclusion qui n'aboutit pas à la même rationalité que celle qui a opéré ce même

16 "Trois textes de femmes et une critique de l'impérialisme (nouvelle version révisée)", *Les cahiers du CEDREF* 17 (2010), 107-46.

17 Gayatri Chakravorty Spivak, *Les subalternes peuvent-elles parler?* (Paris: Éd. Amsterdam, 2009), 61.

18 Jacques Derrida, *L'écriture et la différence* (Paris: Seuil, 1967), 58.

geste. C'est à partir de cette position qu'elle s'interroge quant à la possibilité de rapporter au silence; ce qui correspond à la problématisation de l'archive coloniale face à la violence épistémique de l'impérialisme. Dans un passage de son célèbre texte, *Can the Subaltern Speak?*¹⁹, et en s'appuyant sur certaines analyses de Pierre Macherey sur la production littéraire, Spivak cherche à mettre stratégiquement ensemble la textualité littéraire (à savoir la littérature dite "coloniale") et la textualité de l'archive coloniale, en se focalisant sur ce qu'un texte *refuse de dire*. Par le biais de cette lecture "symptomale" Spivak qualifie ce refus comme le site idéologique d'un intérêt à forclure la violence épistémique, ce qui est ici désigné comme "la pratique légale de la codification de l'impérialisme" et qui sera le point de départ de Spivak pour la problématisation du *sati*, de la manipulation britannique du sacrifice de veuves, donc ce qui sera aussi au cœur de la quête des traces qu'elle mènera sur ladite "Rani de Sirmur" dans les archives coloniales bengalaises.

Dans ce cadre, Spivak, en citant ici et là quelques passages de Ranajit Guha, affirme que "le travail archivistique, historiographique, de critique disciplinaire, inévitablement interventionniste consiste bien en effet ici à "mesurer des silences"; ce qui correspond à une description de l'acte consistant à "étudier, identifier et mesurer [...] la déviation par rapport à un idéal irréductiblement différentiel".²⁰ Cet idéal irréductiblement différentiel est pour Spivak "la conscience du subalterne" qui pourtant reste en soi inaccessible. Néanmoins, cette dimension de "cécité" par rapport à l'inaccessibilité de la conscience subalterne ouvre sur une "vision" paradoxale et oxymorique, pour emprunter ces termes à Paul De Man qui a exercé sur Spivak une influence considérable. Il s'agit d'une vision que Spivak désigne comme "le privilège de la perte". À cet égard un passage de *Can the Subaltern Speak?* précise:

"Dans les sémoses du texte social, des élaborations
[cette question de l'élaboration est liée à la question déjà

19 Gayatri Chakravorty Spivak, *Les subalternes peuvent-elles parler?* (Paris: Éd. Amsterdam, 2009).

20 *Idem*, 51.

rencontrée de la déformation opérée par le rapport de force qui est à la base de l'enregistrement de l'archive, OI] de l'insurrection occupent la place de l'"énoncé". L'expéditeur – "le paysan" – n'est marqué qu'en tant qu'indicateur d'une conscience inaccessible. S'agissant du récepteur, nous devons nous demander : qui est le "vrai récepteur" d'une "insurrection"? L'historien qui transforme "l'insurrection" en "texte pour la connaissance", n'est que l'un des "récepteurs" de tout acte social qui se veut collectif. Sans possibilité aucune de nostalgie pour cette origine perdue, l'historien doit suspendre (autant que possible) la clameur de sa propre conscience (ou effet-conscience régi par la formation disciplinaire), de sorte que l'élaboration de l'insurrection, avec laquelle est présentée une conscience-insurgée, ne soit pas figée en "objet de recherche" ou, pire encore, en modèle à imiter [...]. Les intellectuels postcoloniaux apprennent que leur privilège est leur perte. En cela, ils sont le paradigme des intellectuels".²¹

Dans ce passage, d'une part, Spivak nous met en garde contre la répétition de l'objectivation du subalterne propre à la violence épistémique (si des subalternes ne restent que des traces, dans la mesure où l'impérialisme a tout effacé, en codant ses sources selon son intérêt, autrement dit selon sa "volonté de savoir", alors prétendre reconstruire la subjectivité subalterne ne signifie finalement que perpétuer le geste de l'impérialisme lui-même). Mais, d'autre part, Spivak nous rappelle aussi que l'opacité du subalterne nous restitue néanmoins une *agency* paradoxale, ou comme elle l'écrit, "catachrésique", comme celle de Bhuvaneshvari (l'ancêtre de Spivak mentionnée à la fin *Can the Subaltern Speak?*). En décidant de se pendre au moment où elle a ses règles Bhuvaneshvari n'est pas simplement une altérité inaccessible, mais au contraire une subjectivité qui exprime, par la négative

21 *Idem*, 52.

et de manière tragiquement paradoxale, son impossibilité de signifier. Elle le fait négativement puisque son suicide, bien qu'il soit à l'apparence énigmatique, empêche à la fois qu'il soit attribué à une relation sexuelle illégitime et qu'il soit perçu comme l'immolation volontaire du Sati (qui interdit ce sacrifice aux femmes menstruées). L'agentivité de Bhuvaneshvari demeure énigmatique dans la mesure où les codes de la domination coloniale et ceux de la domination de genre vont saturer l'espace de dicibilité à sa disposition. Mais cela lui permet d'adresser paradoxalement (sous la forme d'énigme) une demande d'interprétation et de ré-signification visant à lui rendre justice qui survit à sa mort et interpelle politiquement sa postérité. Ce qu'il faut arracher à l'archive coloniale, en en mesurant les silences, est donc moins "la conscience" de Bhuvaneshvari, que l'émergence de cette impossibilité à parler qui la rend subalterne, au sens d'une impossibilité d'occuper une position assignable et autonome dans l'ordre des discours qui, eux seuls, peuvent enfin être enregistrés dans les archives. Cela implique que l'acte catachrésique de Bhuvaneshvari doit nécessairement passer par le corps, en l'occurrence par l'association entre corps pendu et sang menstruel, pour pouvoir signifier. C'est avec ce genre d'*agency* qu'un usage différent, ou si l'on veut, un contre-usage de l'archive coloniale doit se confronter pour dégager des effets épistémologiques et politiques visant à récupérer ce que les archives coloniales se sont préoccupées, sans pour autant y parvenir complètement, à effacer.

III. Mais il faut sans doute élargir cette problématisation de l'archive coloniale à une réflexion qui porte sur les manières dont les sources présentes dans les archives coloniales ont été encodées à partir des modalités gouvernementales de fonctionnement des institutions qui les a produit. Il s'agit d'un angle d'attaque qu'Ann Laura Stoler adopte dans la continuité d'une réflexion engagée depuis les années 1980, notamment dans son livre de 2010, *Along the Archival Grain: Epistemic Anxieties and Colonial Common Sense*, où elle se propose d'aller dans le sens de l'archive (*along the grain*) pour retracer les intentions qui ont présidé à leur mise en place ainsi que les conflits qui s'y sont inscrits.

C'est en ce sens qu'elle adopte un cadre d'analyse se réclamant explicitement de l'ethnographie, dès lors que "l'ethnographie dans et des archives coloniales s'occupe des processus de production et des relations des pouvoir à l'intérieur desquels les archives sont créés, séquestrés et réaménagés".²² Loin de restituer un projet monolithique de domination coloniale, cette entreprise ethnographique tente au contraire de mettre en relief ses zones d'ombre et ses lignes de fragilité en se focalisant davantage sur une rationalité administrative incertaine qui opère néanmoins la désignation arbitraire de ce que Stoler appelle "les étymologies sociales" et des faits sociaux qui comptent et font l'objet à la fois des intérêts et des préoccupations sécuritaires des autorités coloniales.

C'est sous cet angle que Stoler propose de traiter les archives non comme objets, mais comme processus. Autrement dit, elles sont envisagées non seulement comme des dépôts de pouvoir étatique permettant de retracer une rationalité administrative sans faille, mais aussi comme un champ instable de forces en mesure de circonscrire le décalage entre la production normative de catégories raciales et un ensemble beaucoup moins figé et sans cesse réarrangé des relations sociales définissant le monde où vivent les individus en situation coloniale. C'est justement cet écart entre une volonté coloniale de savoir et l'incertitude des taxonomies qu'elle produit, ou encore celui entre ses prescriptions normatives et ses réalisations effectives que Stoler désigne comme "l'espace ethnographique de l'archive coloniale".²³ C'est en vertu de ce décalage que, tout comme chez Spivak, mais d'une manière assez différente quoique pas incompatible, la violence épistémique du colonialisme laisse des traces qui imposent à l'entreprise ethnographique de procéder elle aussi à travers une certaine lecture symptomatique des archives coloniales. Mais si dans le cas de Spivak cette lecture s'adressait davantage au silence et à l'impossibilité de s'exprimer ou d'agir dans lequel étaient enveloppés les subalternes ou les colonisé(e)s en tant qu'objets et cibles privilégiées de cette violence épistémique, l'espace

²² Ann Laura Stoler, *Along the Archival Grain. Epistemic Anxieties and Colonial Common Sense* (Princeton: Princeton University Press, 2010), 32.

²³ *Idem*, 24.

symptômale que Stoler vise n'est pas principalement ou directement celui des subalternes, mais celui des échecs, des vides, des lacunes, des hésitations de la gouvernementalité coloniale dans l'acte même où elle s'exerce comme violence épistémique. Par là la violence épistémique sédimentée à l'intérieur des mêmes archives coloniales qu'elle a contribué à produire apparaît cette fois comme saturée en permanence par son double négatif: l'anxiété épistémique qui à toujours accompagné et troublé la rationalité gouvernementale du colonialisme avec ses inquiètes taxonomies raciales.

Les archives telles qu'elles sont analysées par Stoler ne laissent pourtant pas apparaître seulement des préoccupations pour des faits effectivement constatés ou enregistrés, mais aussi une inquiétude profonde pour ce qui aurait pu être, dans cet espace qui s'ouvre entre la construction de savoir instable, des récits contradictoires, la compréhension partielle de certaines situations et toute la rumeur que cela pouvait engendrer. Toute source d'anxiété qui, pour une raison ou une autre, était perçue comme une menace dans l'ordre du possible, montrait comment au fond les États coloniaux n'étaient ni omniscients, ni encore moins en mesure d'imposer par la force les distinctions raciales qu'il cherchaient à instaurer. Ce sont en effet ces débats et ces soucis qui, loin d'appartenir à une dimension purement idéale, témoignent du fait que la production des taxonomies raciales repose sur des catégories dont le contenu reste flou et susceptible de se transformer au gré des conjonctures et des rapports de force. Ce sont les traces de cette angoisse qui pour Stoler doivent guider une perspective ethnographique vers une "épistémologie coloniale de la race"²⁴ pour mettre ainsi en évidence les manières dont elle préside à la création d'une certaine grammaire de la différence raciale qui a opéré dans la fabrication normative d'une identité simultanément blanche, bourgeoise et coloniale.

Ce qu'il n'est alors pas abusif de qualifier d'"ethnographique symptômale" de l'archive coloniale devra être à même de problématiser

24 Ann Laura Stoler, *La Chair de l'empire. Savoirs intimes et pouvoirs raciaux en régime colonial* (Paris: La Découverte, 2013), 37.

l'écart entre deux plans: d'une part un niveau "manifeste" concernant les discours et donc les matériaux d'archive engendrés par cette grammaire raciale, c'est-à-dire un niveau restituant simplement "la manière dont [les Blancs] percevaient l'Autre indigène"; d'autre part, un niveau qu'on appellerait "latent" par rapport auquel il faut plutôt se demander "comment [les Blancs] se représentaient eux-mêmes"²⁵ pour poser par là de nouvelles questions qui n'ont néanmoins jamais cessé de hanter la scène coloniale, à savoir: "que signifie être européen?" ou encore "qu'est-ce qu'être blanc?". À l'égard de ces questions, les archives coloniales montrent qu'il n'y a jamais eu une seule réponse. Du reste l'idée selon laquelle les Européens formaient une "seule et même entité biologique séparée et aisément identifiable"²⁶ était loin de posséder à l'époque l'évidence qu'aujourd'hui semblent en revanche lui accorder un nombre important de spécialistes des études coloniales – comme en témoigne le problème de ceux que, dans le contexte des Indes néerlandaises, on désignait comme les "Européens artificiellement fabriqués"²⁷. Tout au long des archives coloniales, le souci et la profonde inquiétude de la préservation de la "race blanche" s'exprimaient en réalité à travers une profusion de discours et de pratiques, plus ou moins convergents, de restriction et de prescription des unions, de régulation des rapports sexuels et affectifs, d'inclusion et d'exclusion des enfants métisses, etc.

De ce point de vue, la sexualité se révèle un point de transfert particulièrement dense et incontournable pour saisir à l'intérieur des archives coloniales les formes de cette angoisse épistémique. Dans le sillage de Foucault, mais en découpant par rapport à ses analyses des chronologies différentes, la sexualité constitue d'après Stoler "la substance même de la politique impériale"²⁸, "le fondement même des conditions matérielles sur lesquelles se sont érigés les projets coloniaux"²⁹. L'angoisse épistémique circulant à travers les archives coloniales montre

²⁵ *Idem*, 69.

²⁶ *Idem*, 71.

²⁷ *Idem*, 139.

²⁸ *Idem*, 73.

²⁹ *Idem*, 31.

comment le pouvoir colonial a investi les corps, les traversant, s' "incarnant" en eux et entre eux et montrant par là sa nature productive. Il y a là en effet ce que Foucault aurait pu appeler une "microphysique de l'ordre colonial"³⁰. Cependant les archives coloniales révèlent, de surcroît, que la politique coloniale, poussée par cette anxiété épistémique, était aussi une "politique des sentiments"; des sentiments qu'il s'agissait de contrôler, de prohiber ou d'inciter, mais aussi et avant tout de faire naître et de former – d'où le rôle capital attribué à la question de la formation du sujet, c'est-à-dire de l'éducation. L'espace psychique de l'empire se constitue d'ailleurs à l'intersection de ce qui est quotidien, voire banal – à savoir la dimension que Stoler appelle "sens commun" – et ce qui est, au contraire, matière explicite de calcul politique. En témoigne la relation stricte entre cette "*éducation sentimentale*" et le processus d'acquisition d'une identité et d'une civilité bourgeoises : l'ordre colonial était par définition un ordre bourgeois et il ne pouvait s'établir qu'en cherchant à élaborer politiquement cette éducation sentimentale, en la transformant en une "*éducation raciale du désir*".

En montrant l'importance de la gestion des sentiments dans l'incorporation des normes visant à créer parmi les Européens un attachement à l'empire et à la métropole, Stoler arrache aux archives les contours d'une mission moralisatrice (bien que racialisante) qui met en avant la sphère de l'intime où se jouait en réalité une régulation éminemment politique des corps, des affects, du désir et de la sexualité. La gestion politique des sentiments, des états affectifs, devient le pivot autour duquel il fallait bâtir des dispositions à la fois morales et raciales en mesure de concerner – de manière différentielle – aussi bien les administrateurs coloniaux que les indigènes. En d'autres termes il s'agissait de créer, par le biais de l'éducation, des dispositions visant à introduire ou maintenir des distinctions et des hiérarchisations sur une base raciale. C'est pourquoi d'après Stoler toute épistémologie coloniale de la race doit s'accompagner, d'une analyse du sens commun qui se forge par l'intermédiaire de cette gestion des sentiments en donnant lieu à ce qu'on pourrait appeler un dispositif

30 *Idem*, 22.

biopolitique colonial. Mais, d'autre part, il faut aussi préciser que le sens commun est un élément crucial moins parce que cette sensibilité serait effectivement "commune" ou partagée parmi les indigènes ou les Européens. Au contraire, elle est importante parce que, au fond, elle ne l'est pas, ni jusqu'au bout (dans la sphère de l'intime), ni complètement (au sens qu'elle n'est pas ainsi massivement répandue). C'est pourquoi le sens commun définit moins quelque chose d'effectif que les contours d'un problème de normalisation et un champ d'intervention politique.

Cette imbrication profonde entre violence épistémique, organisation des taxonomies raciales, et gestion racialisée et racialisante des sentiments qu'on retrouve comme fil rouge dans les archives coloniales laisse apparaître que, dans les métropoles comme dans les colonies, la "conscience de classe" se révélait elle-même imprégnée par la "rhétorique d'une nomenclature "raciale"³¹ ancrée dans des dispositions affectives, au point que Stoler en vient significativement à affirmer que la complexité d'une "pensée raciale ne suit pas l'ordre bourgeois, elle le constitue".³² Dans ce rapport ethnographique à l'archive coloniale on ne peut pas ne pas rappeler l'anxiété épistémique dont a fait l'objet le problème des "Blancs pauperisés". Ces "petits Blancs", du moment où ils brouillaient les frontières entre classe et race, constituaient ainsi la cible de toute une série de "politiques sociales réformistes" dans la mesure où leur simple existence (leurs modes de vie, leurs relations, leurs goûts, etc.) représentaient la menace permanente d'une transgression des frontières raciales, de telle manière qu'était posée la question de savoir si au juste ces gens étaient (ou restaient) de "vrais Européens". Autrement dit, si la définition de la pauvreté était produite selon le rang qu'un Européen *devait* tenir, selon l'ordre racial des choses en situation coloniale, alors les Blancs pauvres n'auraient pas pu exister. Ainsi les archives néerlandaises analysées par Stoler détectent l'instabilité intrinsèque des catégories raciales et la manière dont cette fragilité s'immisce dans la reproduction des normes coloniales visant à fabriquer

31 Frederick Cooper and Ann Laura Stoler, *Repenser le colonialisme* (Paris: Payot, 2013), 77.

32 Ann Laura Stoler, *La Chair de l'empire. Savoirs intimes et pouvoirs raciaux en régime colonial* (Paris: La Découverte, 2013), 198.

des grilles d'intelligibilité qui rendent ces conventions acceptables, en essayant de fabriquer une "seconde nature". La force de la perspective de recherche de Stoler consiste à montrer comment les archives coloniales peuvent contribuer à une analyse de la formation historique et politique d'un sens commun raciste encore profondément enraciné dans notre présent.

IV. On peut conclure que ces deux perspectives sur le lien constitutif entre archives coloniales et violence épistémique convergent dans la mesure où il s'agit de troubler les identités monolithiques que l'archive coloniale a longtemps été censée restituer. Si dans le cas de Spivak l'accent est mis davantage sur la remise en question des objectivations du subalterne (ou du colonisé), Stoler quant à elle insiste surtout sur ce qui hante l'identité bourgeoise et blanche des Européens (bien que cela implique des conséquences importantes même sur l'autre terme du rapport colonial de force, à savoir les indigènes ou les métis). Néanmoins, dans ces deux manières de problématiser l'archive coloniale, cette dernière s'avère quand même l'horizon fondamental où ce rapport colonial de force, qui code et déforme la fabrication des sources pour tout historien, produit également des effets à la fois épistémologiques et politiques qui retombent sur notre présent. Il s'agit d'effets qui ne peuvent donc cesser de faire l'objet d'une critique qui assume l'expérience du colonialisme comme moment incontournable pour ce qu'on ne peut se limiter à circonscrire comme la simple émergence de la modernité européenne. L'enjeu serait plutôt de redéfinir cette modernité et l'envisager, plus précisément, comme une "transmodernité" plus large³³ dont la généalogie (coloniale) est encore invoquée avec urgence par notre présent global.

Referência para citação:

Irrera, Orazio. "De l'archéologie du savoir aux archives coloniales. L'archive comme dispositif colonial de violence épistémique." *Práticas da História, Journal on Theory, Historiography and Uses of the Past*, n.º 3 (2016): 51-70.

³³ Enrique Dussel, *Posmodernidad y transmodernidad. Diálogos con la filosofía de Gianni Vattimo* (Cuidad de México: Universidad Iberoamericana, Plantel Golfo Centro, 1999); Rosa-Maria Rodriguez Magda, *Transmodernidad* (Barcelona: Anthoropos, 2004).